

APERÇU

Mise en œuvre de vérifications relatives à l'équipement de protection individuelle dans tous les établissements de santé

22 octobre 2021

Introduction

Le présent document fournit aux établissements de soins de santé des éléments à prendre en compte lors de l'élaboration ou de l'amélioration de leur processus de vérification concernant l'équipement de protection individuelle (ÉPI). Il comprend :

- un aperçu des étapes de mise en œuvre d'un processus de vérification pour soutenir les pratiques exemplaires en prévention et contrôle des infections (PCI) et l'apport d'améliorations;
- des considérations et stratégies pour la correction des lacunes ou l'atténuation des obstacles constatés concernant l'utilisation sécuritaire et efficace de l'ÉPI;
- de l'information sur la façon de mener des vérifications sur l'ÉPI et d'utiliser et d'évaluer les données issues des deux formulaires fournis :
 - Formulaire 1 : [Vérification de l'utilisation de l'ÉPI](#)
 - Formulaire 2 : [Vérification du soutien à l'utilisation de l'ÉPI](#)

Au sujet des vérifications relatives à l'ÉPI

Équipement de protection individuelle (ÉPI)

L'ÉPI se situe au dernier niveau dans la [hiérarchie des mesures de contrôle des risques](#)¹ visant à protéger les travailleurs et comprend la disponibilité, l'aide et l'utilisation appropriée de barrières physiques entre les travailleurs de la santé et d'autres membres du personnel (que nous appellerons collectivement le « personnel »). Cela comprend aussi un agent infectieux/une source infectée pour minimiser l'exposition et prévenir la transmission de l'infection. Les gants, les blouses, la protection faciale (y compris les masques de qualité médicale et les respirateurs N95) et les dispositifs de protection oculaire (y compris les lunettes, les écrans faciaux, les masques avec visière et certaines lunettes de protection) sont des exemples d'ÉPI. Il incombe aux établissements de santé de s'assurer que le personnel a accès à l'ÉPI nécessaire à l'exécution de ses tâches, ainsi qu'à l'information et à la formation voulues afin de pouvoir adéquatement choisir, utiliser et éliminer l'ÉPI de manière à prévenir l'exposition aux infections².

Vérifications

- Les vérifications sont des outils d'évaluation, ou des indicateurs, qui font partie d'un programme de PCI et qu'on appelle « processus de surveillance ». Ce processus consiste à recueillir et à analyser des informations sur le respect ou non-respect des procédures.
- Le lavage des mains et le nettoyage de l'environnement sont d'autres éléments faisant l'objet de vérifications dans le cadre du programme de PCI.
- La rétroaction est un élément important du processus de vérification; elle permet de fournir de l'information sur la base d'observations directes pour aider à améliorer les façons de faire.
- C'est lorsqu'elles sont effectuées sur une base régulière par les superviseurs et les pairs, et qu'elles comprennent des cibles claires et un plan d'action, que les vérifications et la rétroaction sont probablement le plus efficaces.

Qu'entend-on par vérifications relatives à l'ÉPI?

- Observation directe de l'utilisation de l'ÉPI et comparaison par rapport aux pratiques exemplaires sur l'utilisation sécuritaire et efficace de l'ÉPI pour protéger le personnel et les patients/résidents/clients (p. ex., choix de l'ÉPI approprié, respect de la séquence voulue pour enfiler et retirer l'ÉPI et élimination).
- Observation des mesures administratives et des facteurs environnementaux qui soutiennent l'utilisation appropriée de l'ÉPI dans les milieux de soins de santé (p. ex., politiques, disponibilité des fournitures).

Pourquoi effectuer des vérifications relatives à l'ÉPI?

- Pour déterminer et corriger les lacunes ou éliminer les obstacles à la conformité, qui peuvent mener à la transmission d'une infection au personnel et au patient, résident ou client.
- Pour vérifier que les marches à suivre ou normes de pratique sont appliquées et qu'il existe un plan d'action pour améliorer les façons de faire.
- Pour aider à planifier et à évaluer les programmes de formation et d'éducation.

Qui peut mener des vérifications relatives à l'ÉPI?

Le personnel formé, c'est-à-dire :

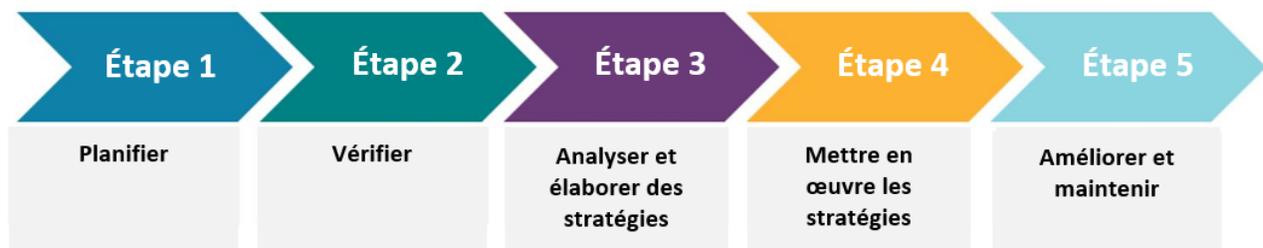
- les gestionnaires, les superviseurs, les dirigeants ou responsables, les professionnels du programme de CPI;
- les responsables non officiels ou champions;
- les pairs.

Quand doit-on mener des vérifications relatives à l'ÉPI?

- Sur une base régulière, selon ce que détermine l'organisation ou l'équipe, en fonction de ses besoins.
- Après une formation.
- Lorsqu'on constate un problème, comme un problème de qualité de l'ÉPI.
- Lorsque des lignes directrices/pratiques sont modifiées ou qu'on a recours à un nouvel ÉPI.
- Lorsqu'il y a eu transmission, p. ex., lors d'une éclosion.
- Lors de la mise en œuvre de mesures d'amélioration connexes pour déterminer les effets sur la conformité, p. ex., formation ou nouveau processus.

Vérifications relatives à l'ÉPI en cinq étapes

La mise en œuvre des vérifications relatives à l'ÉPI peut être faite en cinq étapes, illustrées ci-après.



Étape 1 : Planifier

Utiliser les vérifications relatives à l'ÉPI dans le cadre du programme de PCI

Voici des éléments importants à prendre en considération lors de la mise en œuvre de vérifications relatives à l'ÉPI dans votre établissement :

- Élaboration d'une politique ou marche à suivre relative au processus;
- Mise sur pied d'un groupe de travail et/ou comité multidisciplinaire pour coordonner le processus (s'il n'en existe pas déjà un) et désignation d'un ou de responsables;
- Promotion d'un processus collaboratif, **non punitif**;
- Vérifications menées durant tous les quarts de travail, dans toutes les zones et pour toutes les catégories d'employés; envisager de combiner la vérification avec celle du lavage des mains;
- Communication du processus et de sa raison d'être à tout le personnel;
- Formation des vérificateurs/observateurs sur la façon de mener les vérifications et de fournir une rétroaction immédiate (voir [Formation des observateurs](#));
- Collecte et analyse des données des vérifications;

- Détermination des lacunes et planification de mesures correctives en collaboration avec les équipes, les unités, le personnel de première ligne et la direction;
- Mise en œuvre de stratégies et de mesures pour accroître la conformité;
- Réévaluation sur une base régulière pour déterminer l'efficacité des stratégies et mettre en évidence tout nouveau problème.

Formation des observateurs

- Établir le contenu de la formation et désigner la personne qui formera les observateurs; cette personne devra posséder de l'expérience relativement à l'ÉPI et à la vérification.
- Les employés qui observeront et mèneront les vérifications devront recevoir une formation sur les éléments suivants :
 - la chaîne de transmission, les pratiques de base et les précautions supplémentaires;
 - les pratiques exemplaires concernant l'utilisation de l'ÉPI, y compris la séquence à suivre pour enfiler et enlever l'ÉPI, et la technique appropriée pour chaque ÉPI;
 - les pratiques exemplaires d'hygiène des mains, y compris les « 4 moments »;
 - toute politique propre à l'organisation en ce qui concerne l'utilisation de l'ÉPI, comme les endroits désignés pour enfiler et enlever l'ÉPI ou le nettoyage/la désinfection et l'entreposage de l'ÉPI réutilisable, et les affiches sur les précautions supplémentaires;
 - comment utiliser les formulaires de vérification;
 - comment fournir une rétroaction immédiate de manière constructive et non punitive.

Voir la section [Ressources](#).

Étape 2 : Vérifier l'utilisation de l'ÉPI

Pour commencer la vérification, utiliser les deux formulaires suivants ou tout formulaire propre à votre organisation :

- Formulaire 1 : [Vérification de l'utilisation de l'ÉPI](#)
- Formulaire 2 : [Vérification du soutien à l'utilisation de l'ÉPI](#)

Formulaire 1 : Vérification de l'utilisation de l'ÉPI

- Ce formulaire vise à déterminer les lacunes dans l'utilisation de l'ÉPI lors de l'observation des pratiques de base ou des précautions supplémentaires.
- Le formulaire sert à vérifier que les personnes ont reçu l'éducation et la formation voulues et peuvent suivre la séquence et la technique appropriées relativement à l'ÉPI.
- Il donnera également une occasion de fournir une rétroaction immédiate et de recueillir des données en vue d'apporter des améliorations immédiates et à long terme.

- Cet outil sera utilisé par des personnes formées (qui ont l'expérience de l'utilisation de l'ÉPI) à l'observation de personnes au travail.
- La vérification doit être effectuée à intervalles réguliers durant l'année et lorsqu'il y a modification de l'équipement ou d'un processus ou que les taux d'infections nosocomiales augmentent au-delà des taux de référence; elle doit fournir un portrait des pratiques appliquées durant tous les quarts de travail et par toutes les catégories d'employés.
- Conserver/enregistrer les vérifications ou saisir l'information dans une base de données électronique pour une période donnée, par exemple, un an.

Conseils pour la rétroaction immédiate :

Présentez-vous et expliquez le but de la vérification (p. ex., utilisation sécuritaire de l'ÉPI).

En suivant les normes d'équipe en place, demandez à la personne observée si vous pouvez lui donner une rétroaction sur son utilisation de l'ÉPI.

Décrivez ce que vous avez observé et expliquez les pratiques exemplaires.

Demandez-lui ce qui pourrait l'aider à appliquer les pratiques exemplaires, s'il y a lieu.

Remerciez la personne de vous avoir donné la possibilité de lui offrir une rétroaction.

ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE AU MOMENT D'UTILISER LE FORMULAIRE DE VÉRIFICATION EN FONCTION DES ÉTABLISSEMENTS

Voici des éléments à prendre en considération au moment d'utiliser le formulaire dans les milieux comme les établissements de soins primaires, les foyers, les milieux de soins communautaires ou collectifs :

Petits établissements (p. ex., cliniques, établissements de soins primaires)

- Si le volume de patients faisant l'objet de précautions supplémentaires est faible ou si les capacités du personnel sont limitées, le formulaire d'observation peut être utilisé pour faire une évaluation/un examen des pratiques après la formation ou de façon périodique pour déterminer les lacunes et les améliorations à apporter.
 - Exemple : Après l'examen annuel de l'utilisation de l'ÉPI et la formation, demander à des paires d'employés de s'observer mutuellement et de fournir leur rétroaction sur le formulaire d'observation.
- Créer un scénario fictif dans une des salles d'examen disponibles et utiliser le formulaire d'observation pour vérifier les pratiques relatives à l'ÉPI et donner une rétroaction.

Soins communautaires et à domicile

- Comme dans l'exemple ci-dessus, utiliser le formulaire d'observation pour évaluer les pratiques et déterminer les lacunes après la formation et sur une base régulière, par exemple lors des réunions d'équipe.

- Si une visite à domicile est effectuée par deux employés, déterminer si cela serait une bonne occasion d'effectuer la vérification des pratiques, comme dans le cas d'un superviseur qui ferait la visite avec un employé.

Lieux d'hébergement collectif

- Utiliser le formulaire pour évaluer les façons de faire et déterminer les lacunes après la formation et sur une base régulière.
- Discuter de scénarios fictifs lors des réunions d'équipe et déterminer l'ÉPI qui pourrait être utilisé dans une situation donnée, p. ex., un client qui doit recevoir des soins pour une blessure.

Formulaire 2 : Vérification du soutien à l'utilisation de l'ÉPI

- Ce formulaire de vérification permet de déterminer les obstacles/lacunes à l'utilisation adéquate de l'ÉPI et les mesures de soutien organisationnel à mettre en place.
- La vérification doit être effectuée tous les mois ou sur une base régulière, selon ce que l'organisation établit.
- La vérification doit être menée par le responsable du programme de PCI ou un responsable désigné; ses résultats doivent ensuite être communiqués à la personne ou à l'équipe chargée de l'élaboration d'un plan d'action et de stratégies d'amélioration.
- Conserver/enregistrer les vérifications ou saisir l'information dans une base de données électronique pour une période donnée, par exemple, un an.

Étape 3 : Analyser et élaborer des stratégies

Après les vérifications, il faut revoir et analyser l'information recueillie pour déterminer ce qui fonctionne bien et ce qui doit être amélioré relativement à l'utilisation de l'ÉPI. Prioriser les mesures en fonction du risque et des ressources disponibles.

Effectuer les observations

Au moment de déterminer le nombre d'observations à effectuer pour produire des résultats utiles, il importe de tenir compte des éléments suivants :

- L'échantillon doit être suffisamment grand – Si on ne recueille pas assez de données, les taux ne seront pas fiables, tout changement pouvant être aléatoire plutôt qu'attribuable à l'effet de l'intervention;
- La vérification devrait se dérouler sur une période d'au moins deux semaines pour permettre de faire suffisamment d'observations aléatoires.

Recueillir et analyser les données

- Incrire les données obtenues dans un tableau ou une feuille de calcul, par exemple.
- Analyser les données en dégagant les tendances et en les comparant aux vérifications antérieures. Envisager la possibilité de ventiler les taux de conformité pour soutenir l'élaboration de mesures ciblées et appropriées pour accroître la conformité, comme dans l'exemple ci-dessous qui porte sur une catégorie d'employés.

- Calculer les taux de conformité. Par exemple :

$$\left[\frac{35 \text{ cas de masques retirés adéquatement par des médecins}}{50 \text{ observations de retrait de masques par des médecins}} \right] \times 100 = 70 \%$$

- Déterminer les améliorations à apporter.
- Déterminer les obstacles à l'apport d'améliorations.

Des graphiques et tableaux peuvent faciliter la présentation des données pour communiquer les progrès réalisés au fil du temps.³ Les exemples ci-dessous illustrent la façon de présenter les données issues de la vérification au moyen d'un graphique :

Figure1 : Exemple de graphique présentant les erreurs les plus courantes lors du retrait de l'ÉPI, janv. à déc. 2020

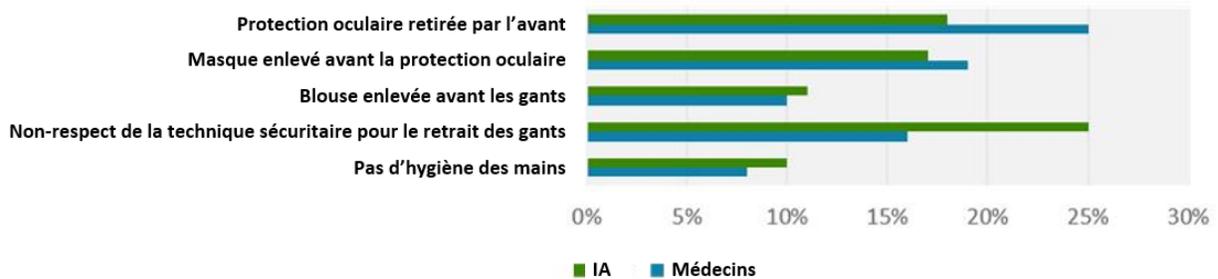
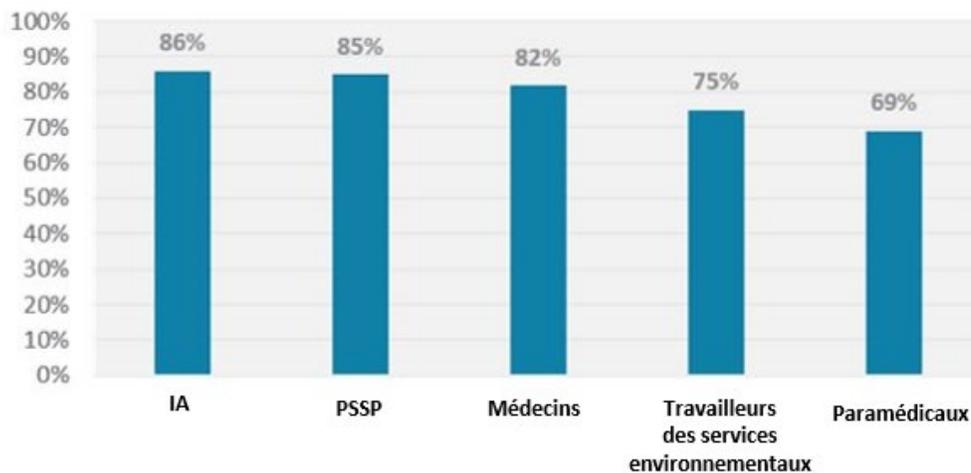


Figure2 : Taux de retrait du masque selon la bonne technique, par catégorie d'employés, janv. à déc. 2020



Élément à prendre en compte dans les petits établissements : Bien qu'il n'y ait pas de norme quant au nombre d'observations à faire lors des vérifications, la documentation montre qu'au moins 50 à 60 observations pourraient être nécessaires pour calculer des taux indiquant des tendances significatives. Avec un petit nombre d'observations, les taux, les graphiques et les tableaux pourraient ne pas être utiles ou appropriés. Songer à regrouper les données selon des thèmes. Par exemple, quelles étaient les trois principales lacunes dans les pratiques? S'agit-il des mêmes que la dernière fois? Pourquoi?

Élaborer un plan d'action

- Le ou les responsables et le comité élaborent un plan d'action et des stratégies à partir des résultats et déterminent les obstacles.
- Demander l'avis du personnel quant aux solutions possibles.
- Communiquer les résultats d'ensemble et le plan d'action au personnel :
 - Les données peuvent être présentées sous forme de graphique, de tableau ou d'infographie;
 - Communiquer les données par courriel, en personne ou sous forme d'affiche (p. ex., lors des réunions d'équipe, de la direction, du comité de santé et sécurité ou du comité de PCI);
 - Quel est l'objectif de l'organisation ou de l'équipe?

EXEMPLE D'UN PLAN D'ACTION

Élément à améliorer / Obstacle	Stratégie/Mesure	Responsabilité	Échéancier	Mesure appliquée
Pas de DMBA dans la zone où l'ÉPI est enfilé	Prévoir la fourniture de DMBA dans toutes les zones où l'ÉPI est enfilé	Responsable des services environnementaux	Dans un délai d'une semaine	(Inscrire le progrès/ l'achèvement)
Le cordon n'est pas attaché à la taille	Rappel lors des réunions d'équipe	Responsable de la PCI/du changement de quart, gestionnaire	Immédiatement	(Inscrire le progrès/ l'achèvement)
Le personnel nouveau / d'agence ne suit pas la séquence d'enfilage de l'ÉPI	Confirmer la formation reçue Donner une formation additionnelle Désigner un compagnon ou un champion de la sécurité pendant un quart de travail ou plus longtemps, s'il y a lieu	Superviseur	Dans un délai d'une semaine	(Inscrire le progrès/ l'achèvement)

Étape 4 : Appliquer les stratégies

Les stratégies pour mettre en œuvre les mesures définies à la suite des vérifications peuvent être appliquées de différentes façons, en fonction de la culture et des ressources de l'organisation. Les résultats seront susceptibles d'être plus durables si le personnel participe à la mise en œuvre.

Voici des exemples de stratégies d'amélioration qui pourraient être utilisées sur la base des résultats des vérifications.

Stratégie A : Fixer des objectifs en équipe

- Faciliter la tenue de réunions où les équipes peuvent discuter des améliorations à apporter et des obstacles à la mise en œuvre des pratiques exemplaires, p. ex., [Conférences sur les soins de santé : points de contrôle pour la PCI](#).
- Établir des mesures et des objectifs d'équipe pour s'attaquer aux lacunes observées lors des vérifications.
- Surveiller les pratiques en communiquant régulièrement les résultats des vérifications et fixer des normes d'équipe où les employés acceptent de se donner mutuellement une rétroaction.

Stratégie B : Former le personnel

- Organiser des séances de formation pour revoir les pratiques exemplaires et cibler les lacunes observées lors des vérifications.
- S'assurer que les documents sont adaptés à l'auditoire (p. ex., niveau d'études, barrières linguistiques, littératie).
- Distribuer des documents d'information.
- Planifier et fournir la formation de façon continue.
- Varier les méthodes de communication de l'information de façon à les adapter aux différents styles d'apprentissage et contextes de travail, et offrir une formation interactive.
- Donner aux apprenants des façons d'observer directement des employés chevronnés.
- Utiliser une approche de formation du formateur.

Stratégie C : Rappeler les pratiques clés au personnel

- Créer des systèmes de rappel ou d'invite pour aider le personnel à se rappeler de l'information, ou l'inviter à adopter des façons de faire, par exemple au moyen d'affiches ou de cartes à fentes illustrant les façons d'enfiler et d'enlever l'ÉPI.
- Si les employés sont ouverts à la rétroaction ou aux rappels, choisir un mot d'avertissement qu'un employé pourrait utiliser pour signaler à un ou une collègue une omission ou une pratique incorrecte.

Stratégie D : Structurer l'environnement

- Évaluer l'aménagement/la circulation et apporter des adaptations au besoin.
- Évaluer l'environnement pour faciliter l'utilisation de l'ÉPI, p. ex., fournitures au point de service, zones désignées pour enfiler et enlever l'ÉPI.

Étape 5 : Améliorer et maintenir

Une fois la mise en œuvre du plan d'action terminée, il importe de continuer de vérifier régulièrement l'utilisation de l'ÉPI pour cerner toute nouvelle lacune et confirmer que celles observées précédemment ont été corrigées. L'intégration des vérifications relatives à l'ÉPI au programme de PCI garantira l'amélioration continue des pratiques exemplaires. Souligner les succès et les contributions du personnel chaque fois que c'est possible.

- Communiquer avec le personnel et l'inclure le plus possible dans le processus. S'assurer de créer une atmosphère et d'utiliser un langage non punitifs et exempts de jugement.
- Utiliser des observations qualitatives (p. ex., récits, histoires ou anecdotes) pour revoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, en plus des résultats quantitatifs.
- Au moment de décider de la suite des choses, songer à discuter avec l'équipe de ce qu'il faudrait :
 - Commencer : Qu'est-ce que l'équipe doit commencer à faire (p. ex., nouvelles idées à essayer)?
 - Cesser : Qu'est-ce que l'équipe doit cesser de faire (p. ex., ce qui ne fonctionne pas vraiment bien)?
 - Continuer : Qu'est-ce que l'équipe devrait continuer à faire (p. ex., ce qui fonctionne bien)?
- Souligner les bons coups et les améliorations! Discuter avec les membres de l'équipe et revoir le plan d'action pour comprendre ce qui a mené à ces réussites et, si on s'est heurté à des obstacles, ce qu'on pourrait faire autrement la prochaine fois.
- Répéter le cycle de vérification (vérifier, évaluer, élaborer des stratégies, mettre en œuvre) décrit dans votre politique ou marche à suivre.

Conclusion

Les vérifications relatives à l'ÉPI permettent aux établissements de soins de surveiller, d'évaluer et d'améliorer l'utilisation de l'ÉPI. Il est important de solliciter la participation et la contribution du personnel pour obtenir son adhésion au processus. L'utilisation sécuritaire de l'ÉPI est un élément essentiel de la protection du personnel et des patients/résidents/clients contre la transmission d'infections.

Ressources

Lignes directrices sur les pratiques exemplaires :

- [Pratiques exemplaires pour les programmes de prévention et de contrôle des infections en Ontario dans tous les établissements de soins de santé, 3^e édition](#)
- [Pratiques de base et précautions supplémentaires dans tous les établissements de soins de santé, 3^e édition](#)

Formation :

- [Prévention et contrôle des infections \(PCI\) - Formation en ligne](#)
- [Pratiques de base et précautions supplémentaires](#)
- [Hygiène des mains pour la prévention de la COVID-19](#)

Affiches/Feuilles de renseignements/Fiches :

- [Comment mettre l'équipement de protection individuelle](#)
- [Comment enlever l'équipement de protection individuelle](#)
- [Nettoyage et désinfection des protections oculaires réutilisables](#)
- [Étapes recommandées : Mise en place d'équipement de protection individuelle \(ÉPI\)](#)
- [Pictogrammes et cartes à fentes pour les précautions supplémentaires](#)

Références

1. National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH). Hierarchy of controls [Internet]. Atlanta, GA: Centers for Disease Control and Prevention; 2015 [cité le 24 juin 2021]. Disponible à : <https://www.cdc.gov/niosh/topics/hierarchy/>
2. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Recommandations en PCI concernant l'utilisation d'équipements de protection individuelle pour la prise en charge des personnes dont l'infection à la COVID-19 est suspectée ou confirmée [Internet]. 6^e révision. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 14 sept. 2021]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/updated-ipac-measures-covid-19.pdf?la=fr>
3. Centers for Disease Control and Prevention (CDC). Auditing and feedback of PPE use [Internet]. Atlanta, GA: Centers for Disease Control and Prevention; 2021 [cité le 24 juin 2021]. Disponible à : <https://www.cdc.gov/infectioncontrol/pdf/strive/PPE104-508.pdf>

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Mise en œuvre de vérifications relatives à l'équipement de protection individuelle dans tous les établissements de soins de santé. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021.

Avis de non-responsabilité

Le présent document a été produit par Santé publique Ontario (SPO). SPO fournit des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux organismes de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. SPO fonde ses travaux sur les meilleures données probantes disponibles au moment de sa publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans autorisation à des fins non commerciales uniquement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucune modification ne doit lui être apportée sans l'autorisation écrite explicite de Santé publique Ontario.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus d'information au sujet de SPO, consultez santepubliqueontario.ca.

